

Principes pour une assurance responsable de l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) avec le secteur financier : déclaration annuelle des progrès

Les Principes pour une assurance responsable de l'Initiative de collaboration du PNUE avec le secteur financier ont été lancés lors de la conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012. Ils définissent un cadre permettant aux sociétés d'assurance de prendre en compte les risques et les occasions liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). En collaboration avec d'autres assureurs et réassureurs de premier plan, nous avons participé activement à l'élaboration de ces principes. Nous tirons une grande fierté de compter parmi les signataires fondateurs, et d'être le premier signataire en Amérique du Nord. Nous avons pris l'engagement d'ancrer ces principes au cœur de nos activités et de les faire valoir auprès de l'ensemble du secteur de l'assurance.

Tout au long du [rapport annuel intégré 2023](#), nous présentons nos progrès dans la mise en œuvre de ces principes. Les actions particulières sont résumées ci-après, avec indication des pages correspondantes du rapport.

Principe 1 : Nous intégrerons dans nos prises de décision les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour les métiers de l'assurance.

En 2023, nous avons produit notre huitième rapport annuel intégré, lequel fusionne nos données sur le développement durable et sur la gouvernance ainsi que nos rapports financiers, et illustre les progrès que nous avons accomplis pour faire briller notre raison d'être, qui est d'assurer la sécurité financière des Canadiennes, des Canadiens et de nos collectivités.

Nous avons entamé la première année de notre plan stratégique 2023-2026, dont le développement durable fait partie intégrante. L'un de nos objectifs stratégiques est d'« utiliser notre expertise pour aider notre clientèle, nos membres et la communauté coopérative mondiale à progresser vers un avenir durable et financièrement sûr ». Nos objectifs à long terme pour 2030, qui cadrent avec les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, nous indiquent également la voie à suivre. Nous souscrivons aux dix-sept ODD et avons harmonisé nos objectifs à l'horizon 2030 avec ceux-ci (pages 12 et 13). Pour veiller à respecter les ODD de manière efficace et stratégique, nous avons préparé un cadre illustrant notre impact à titre d'assureur, d'investisseur, d'entreprise et de coopérative. Bien que nous ayons adhéré à tous les ODD, nous reconnaissons que nos axes stratégiques doivent être le reflet d'objectifs et de cibles clés, afin que notre influence soit plus grande et pertinente (pages 142 à 145).

Le [comité du développement durable](#) du conseil d'administration supervise les progrès réalisés par rapport à nos objectifs et initiatives de développement durable. En octobre 2023, nous avons tenu notre réunion annuelle consacrée au développement durable, à laquelle ont assisté des membres du comité du développement durable, le président du conseil d'administration, notre président et chef de la direction, ainsi que notre comité directeur du développement durable (composé de cadres de l'ensemble du groupe de sociétés). Cette réunion a permis d'évaluer à quel point nous intégrons le développement durable et d'explorer des façons de jouer un rôle de premier plan dans ce domaine.

Le conseil d'administration supervise la gestion de notre stratégie et de nos risques climatiques, principalement par l'intermédiaire du comité du développement durable et du comité du risque. En plus de participer à leurs propres rencontres, ces deux comités tiennent également une réunion conjointe pour faire le point sur les risques et les initiatives climatiques. Pour en savoir plus, consultez la section sur la gouvernance dans notre [rapport sur le climat 2023](#).

Nous avons déployé notre Programme de résilience et de développement durable à l'échelle nationale en 2023, avec des processus de traitement des réclamations conçus pour réduire les impacts sur l'environnement tout en diminuant les coûts. Avec l'argent économisé, nous réinventons et améliorons notre offre de produits et services pour aider notre clientèle à reconstruire dans une optique durable et résiliente (pages 34 et 35).

En 2023, nous avons appuyé un large éventail d'organisations communautaires qui favorisent la résilience environnementale et le mieux-être social, créent une économie plus inclusive et prônent une société coopérative. Nos investissements communautaires ont soutenu des organisations axées sur les jeunes et les collectivités marginalisées ainsi que sur le secteur coopératif, et des organisations œuvrant à la réduction des impacts environnementaux ou se consacrant à la recherche sur les moyens de renforcer la sécurité financière (pages 112 à 121).

En 2015, nous avons obtenu l'homologation en tant qu'employeur offrant un salaire suffisant à Guelph, en Ontario, où se trouve notre siège social. Le salaire suffisant est établi selon le National Living Wage Framework (cadre national des salaires suffisants), de façon indépendante par chaque collectivité participante. Nous versons depuis un salaire suffisant dans toutes les collectivités canadiennes où une norme a été établie.

Nous offrons un vaste éventail de solutions d'assurance et de gestion de patrimoine qui contribuent à de faibles émissions de carbone et à des collectivités résilientes; 24,7 % de nos revenus proviennent de produits et de services durables (page 15). Nous avons intégré des caractéristiques de développement durable dans nos principaux produits d'assurance et de gestion de patrimoine, tels que notre avenant Eau multirisque (page 30) et nos fonds communs de placement durables (page 46).

Notre stratégie privilégie des investissements qui génèrent des rendements financiers solides ainsi que des retombées environnementales, sociales et économiques positives. Nous avons pris l'engagement de porter à 60 % nos actifs consacrés à des investissements d'impact ou de transition climatique d'ici 2030. En 2023, la part de nos actifs consacrés aux investissements d'impact ou de transition climatique avait atteint 48,4 %, soit 5,9 milliards de dollars (pages 58 à 60).

Notre société de gestion d'actifs, Addenda Capital, investit en vue de générer des rendements intéressants tout en tenant compte des défis de notre époque. Addenda propose des stratégies d'investissement durable axées sur une transformation sociale et environnementale positive et tournées vers un avenir plus vert, ce qui comprend notamment les investissements d'impact et les fonds pour la transition climatique (pages 56 à 58).

Le cadre de référence sur la diversité, l'équité et l'inclusion (GDEIB) est mondialement reconnu pour ses pratiques exemplaires en matière de diversité, d'équité et d'inclusion. Chaque année, nous menons une enquête à l'échelle de l'entreprise pour savoir où nous en sommes par rapport au cadre de référence, afin de mesurer les progrès de notre stratégie IDEA (inclusion, diversité, équité et accessibilité). Depuis 2023, nous surveillons également cet indicateur dans le cadre de notre stratégie globale. Nous avons toujours atteint nos cibles d'avancement des indicateurs du GDEIB et en 2023, nous avons obtenu un score global de 3,93, un résultat en hausse par rapport à la note de 3,79 obtenue l'année précédente (page 94).

À la fin de 2022, dans le cadre de notre engagement à l'égard des principes IDEA, nous avons lancé un sondage d'auto-identification volontaire pour recueillir des données sur le personnel et ainsi obtenir un meilleur portrait de notre main-d'œuvre. Nous voulons comprendre davantage les lacunes dans la représentation, les barrières pour les groupes sous-représentés et les occasions de mieux représenter la diversité du Canada. Tout au long de l'année 2023, nous avons mené plusieurs activités à l'appui de cette initiative (page 77).

Nous avons aussi continué à intégrer les principes IDEA à l'échelle de notre organisation. Nous avons modifié nos systèmes de ressources humaines pour qu'ils intègrent davantage l'identité de genre et avons mis au point un parcours d'apprentissage IDEA, constitué d'une série progressive de certifications (page 95). Nous comptons maintenant 10 groupes-ressources des employés et employées, qui favorisent un milieu de travail inclusif et équitable, et donnent une voix aux identités historiquement marginalisées ou aux communautés sous-représentées (pages 96 et 97). Notre conseil d'administration a accordé une place importante aux principes IDEA dans la gouvernance au cours des deux dernières années et en 2023, il a finalisé sa stratégie IDEA dans la gouvernance (pages 132 à 135).

En 2023, nous avons lancé une stratégie de réconciliation. Il s'agissait d'une initiative importante dans le cadre de notre stratégie IDEA globale. Parmi les progrès marquants réalisés en 2023, citons l'organisation de 53 séances d'apprentissage pour le personnel, la tenue de plusieurs événements partout dans le pays à l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, et le lancement de notre Initiative d'employabilité pour les jeunes Autochtones (pages 98 à 103).

Comme nous reconnaissons l'importance d'établir un lien entre les objectifs de développement durable et la rémunération, le plan annuel des cadres (vice-présidence, vice-présidence principale et première vice-présidence) ainsi que des employées et employés concernés comprend des objectifs liés à la durabilité sociale, environnementale ou économique, ou à notre identité coopérative. Par exemple, 13 % des objectifs de rendement annuel de notre première vice-présidente aux finances étaient liés à l'identité coopérative ou au développement durable en 2023.

Depuis 2020, nous avons maintenu notre carboneutralité. En 2021, nous avons établi des cibles pour devenir net zéro dans nos activités d'ici 2040 au plus tard. Pour favoriser le progrès et nous obliger à rendre des comptes, nous avons lié l'atteinte des cibles zéro émissions nettes dans nos activités au programme de rémunération incitative à long terme 2023 de notre président et chef de la direction, et élargirons ces cibles aux postes de vice-présidence en 2024 (page 83).

D'ici 2025, nous réduirons de 25 % l'intensité des émissions financées de nos placements par rapport aux niveaux de 2020 (portefeuilles d'actions de sociétés ouvertes et d'obligations de sociétés cotées en bourse). Au plus tard en 2050, l'ensemble de notre portefeuille de placements aura atteint la cible net zéro (page 61).

Nous avons continué de communiquer de l'information financière liée au climat. Pour obtenir des renseignements détaillés sur les étapes, la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, les mesures et les objectifs liés au climat, consultez notre [rapport sur le climat 2023](#).

Principe 2 : Nous collaborerons avec notre clientèle et nos partenaires pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et les inciter à mieux maîtriser les risques et à développer des solutions concrètes.

En 2015, nous avons lancé en Alberta l'avenant Eau multirisque, notre produit novateur d'assurance inondation, et depuis 2018, celui-ci est accessible dans tout le pays. Cet avenant propose une protection non seulement facile à comprendre, mais aussi très large : il couvre notamment les ondes de tempête et les régions côtières, et est même offert dans les régions les plus à risque. Nous étions la première entreprise à offrir ce type de protection sur le marché de l'assurance habitation résidentielle au Canada, et nous l'avons maintenant étendue à tous les types de risques et de biens immobiliers. En 2023, plus de 700 000 ménages ont bénéficié de notre garantie Eau multirisque et nous avons élargi nos options d'assurance contre les inondations et les refoulements d'égout à la clientèle de l'assurance entreprise (page 30).

Nous avons envoyé des alertes météorologiques pour informer à l'avance notre clientèle des intempéries et autres tendances météorologiques saisonnières extrêmes susceptibles de menacer leur propriété ou leur sécurité.

Nous sensibilisons les collectivités aux risques climatiques pour les aider à s'y préparer. En 2021, nous avons lancé la plateforme des aléas climatiques et de modélisation avancée des risques (CHARM). Nous partageons nos capacités et notre expertise de pointe en matière de modélisation des risques climatiques par des consultations qui permettent aux autres organisations de mieux comprendre leurs propres expositions et risques climatiques.

En 2023, nous avons perfectionné notre modélisation côtière, actualisé nos modèles fluviaux et accéléré les travaux de conception d'un simulateur de feux de forêt (pages 40 et 41).

Quel que soit leur niveau de richesse, tous nos clients et clientes peuvent bénéficier de conseils financiers. Selon certaines recherches, les Canadiens et Canadiennes manquent de connaissances financières et n'ont pas suffisamment recours à des conseils. Nous avons donc décidé de leur offrir des services et conseils de planification du patrimoine, quelle que soit leur situation financière. Nous continuons à proposer des fonds communs de placement portant la marque Co-operators et à offrir des solutions financières tout-en-un à notre clientèle (page 44). Dans le cadre de ces solutions de fonds communs de placement, nous proposons à notre clientèle de détail des portefeuilles durables qui prennent en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (page 44).

Notre Fonds de capital-risque investit dans des entreprises qui partagent nos valeurs et qui appuient notre objectif de renforcer la résilience financière, sociale et environnementale des Canadiennes et Canadiens et de nos collectivités. En 2023, nous avons investi dans le principal fonds canadien de technologie climatique Active Impact Investments. Celui-ci finance des entreprises privées en phase de démarrage en Amérique du Nord ayant la capacité d'atteindre une taille suffisante et d'être rentables tout en résolvant des problèmes environnementaux urgents. Seulement en 2022, les entreprises du portefeuille d'Active Impact ont atténué plus de 285 000 t éq. CO₂ (tonnes d'équivalent dioxyde de carbone) et ont permis de sauver ou de traiter plus de 136 millions de litres d'eau (page 80).

Principe 3 : Nous collaborerons avec des gouvernements, des organismes de réglementation et d'autres acteurs importants pour promouvoir au sein de la société une action globale répondant à ses enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Nos partenariats contribuent à la durabilité de nos collectivités de manière à les préparer aux défis qui les attendent et à les outiller pour se relever facilement en cas de coup dur.

En 2023, nous avons continué de collaborer avec Partenaires pour l'action à la Faculté de l'environnement de l'Université de Waterloo. Ce programme vise à accroître la résilience des collectivités canadiennes face aux inondations (page 71). En outre, à titre de membre fondateur de la Journée de préparation des collectivités contre les incendies de forêt, nous continuons à soutenir cet événement annuel d'un océan à l'autre (page 39).

Dans le cadre de notre projet d'investissement de résilience, nous nous intéressons à la question des capitaux privés et préparons une étude de cas pour le financement des projets d'infrastructure qui sont nécessaires pour bâtir des collectivités plus résilientes et mieux adaptées aux changements climatiques. Nous avons fait des progrès importants en 2023, avec notre engagement de verser jusqu'à 5 millions de dollars pour aider à la reconstruction de maisons résilientes à Lytton, en Colombie-Britannique (page 70).

Malgré les arguments économiques solides en faveur de l'investissement dans l'adaptation au climat, les fonds publics restent limités. Nous travaillons actuellement en partenariat avec ICLEI Canada et 10 municipalités canadiennes pour concevoir des profils de projets d'infrastructures résilientes que le secteur privé pourrait aider à réaliser. À ce jour, nous avons organisé plusieurs réunions de planification de projet avec le personnel municipal des services climatiques, financiers et techniques afin de présélectionner des projets et des mécanismes de financement possibles (page 71).

Co-operators est devenue la première compagnie d'assurance du pays et la deuxième organisation canadienne à se joindre à l'Alliance des propriétaires d'actifs net-zéro, convoquée par les Nations Unies, un groupement international d'investisseurs institutionnels qui agit pour la transition zéro émissions nettes des portefeuilles de placements d'ici 2050. Par la suite, notre société de gestion d'actifs, Addenda Capital, a adhéré à l'initiative Net Zero Asset Managers, un mouvement mondial d'institutions financières géré par six réseaux internationaux d'investisseurs (page 65).

Nous faisons également partie d'un groupe de travail canadien sur les Principes pour une assurance responsable de l'Initiative de collaboration du PNUE avec le secteur financier, qui réunit des assureurs et qui nous permettra de mieux comprendre comment nous pouvons soutenir une transition équitable et durable vers une économie à faibles émissions en mobilisant et en sensibilisant la population, l'industrie et les gouvernements.

Co-operators a contribué activement à l'élaboration de la Stratégie nationale d'adaptation en 2023. Nous avons notamment participé à des tables rondes et à la coalition Un Canada résistant au climat, et nous avons déposé un mémoire indépendant détaillant nos recommandations spécifiques, qui encourageaient entre autres l'examen du rôle du financement privé dans la construction d'infrastructures résilientes au climat au pays (page 71).

En outre, nous siégeons activement au Conseil d'action en matière de finance durable, qui a pour mandat de formuler des recommandations sur l'infrastructure de marché nécessaire pour attirer et faire progresser la finance durable au Canada. En 2023, nous avons participé à des groupes de travail chargés d'émettre des recommandations sur les données, la communication des renseignements, l'affectation du capital et une taxonomie de la finance durable (page 65).

Par l'intermédiaire d'Addenda Capital, nous sommes l'un des partenaires à l'origine d'Engagement climatique Canada, une coalition qui regroupe aujourd'hui 41 entreprises totalisant 5,2 billions de dollars d'actifs sous gestion. Cette initiative dirigée par le secteur financier vise à mobiliser les principaux émetteurs de la Bourse de Toronto qui sont à même d'aider le Canada à entrer dans une économie net zéro (page 65).

Nous continuons de collaborer avec des organismes comme Enactus Canada et The Grove Hubs pour promouvoir la santé mentale chez les jeunes (pages 115 et 117).

Dans le cadre de son mandat d'aider les jeunes d'ici en situation précaire à renforcer leur sécurité financière, le Fonds communautaire de Co-operators (FCC) cherche à réunir les conditions requises pour accroître la représentation des jeunes Autochtones au sein de la population active et améliorer leur capacité à soutenir la concurrence sur le marché du travail. Pour démontrer notre engagement continu à l'égard de la réconciliation et concevoir un programme qui comble le fossé et répond aux besoins des jeunes des Premières Nations, nous avons organisé un rassemblement à *Mîni Hrpa* (Banff, Alberta) dans le but de collaborer à la création d'une Initiative d'employabilité pour les jeunes Autochtones (page 102).

Principe 4 : Nous rendons compte de l'application des principes et ferons preuve de transparence en publiant régulièrement l'état d'avancement de leur mise en œuvre.

À titre de signataires des Principes pour une assurance responsable, nous avons pris l'engagement de déclarer publiquement nos progrès en ce sens, ce que nous faisons depuis maintenant douze ans. Nous vous invitons à parcourir le [rapport annuel intégré 2023](#) pour en apprendre davantage sur les mesures que nous prenons pour intégrer les principes coopératifs et durables à l'échelle de notre organisation.